



L'Etat se désengage du CNED : vers une privatisation de sa mission de service public

Depuis plusieurs années, le CNED subit la politique d'austérité des gouvernements successifs.

La subvention pour charge de service public (SCSP) est en baisse constante : fixée à 36 M€ au budget primitif 2024, le dernier Conseil d'administration du CNED a entériné la décision de l'amputer pour 2026. Réduit à 27 M€, il est 10 M€ au-dessous du minimum pour assurer correctement la mission de service public de l'aveu même de la Directrice générale.

Comme si cela ne suffisait pas, les sénateurs ont adopté un amendement au projet de loi de finance privant le CNED de 15M€ supplémentaires, faisant fi des demandes du ministère de l'Éducation nationale (MEN) sont de plus en plus nombreuses et précipitées : choc des savoirs, remplacements de courte durée, de longue durée, projet résilience ...

Le gouvernement Macron impose au CNED de financer la mission de service public en prélevant massivement dans son fonds de réserve. **Ce sont donc les revenus du secteur concurrentiel du CNED qui sont amenés de plus en plus à financer la mission de service public, et cela ne suffira pas !**

Cerise sur le gâteau, le Ministère a annoncé qu'il revenait sur son engagement à financer la participation de l'employeur à la **Protection Sociale Complémentaire (PSC)**. **Celle-ci devra donc être financée sur la masse salariale du CNED.**

Ce désengagement massif de l'État et la politique de rigueur voulue par une majorité de sénateurs obligent donc le CNED à abandonner sa mission de service public et de promotion sociale pour les adultes, qu'ils louent par ailleurs au cours de leurs débats. Quelle hypocrisie !

Ce n'est rien d'autre, au mieux, qu'une privatisation forcée dont les conséquences sont désastreuses pour les usagers du CNED et pour les personnels. L'avenir même de l'établissement est menacé à court terme.

Nous ne pouvons pas nous résigner à la destruction du CNED et de ses missions de service public, ni nous résoudre à sa privatisation.

Les élus de la FNEC-FP FO au CNED dénoncent cette situation inacceptable et ont voté contre le budget rectificatif proposé au dernier CA. Les élus de FNEC-FP FO au CNED se battent et continueront de le faire dans toutes les instances pour défendre le CNED, opérateur public de l'État, ainsi que les droits, les intérêts et les conditions de travail de tous les personnels qui y travaillent. **Ils revendiquent les moyens humains et financiers pour permettre au CNED d'assurer sa mission de service public de l'instruction gratuite et sa mission de promotion sociale pour les adultes.**

Montreuil, le 6 janvier 2026